

## COMMUNIQUE COMMUN

**Médecins des Hôpitaux :**  
**Les décrets créant le nouveau statut de clinicien hospitalier**  
**nient la gravité du problème de recrutement à l'hôpital**

**Paris, le 30 Septembre 2010** - Le Journal officiel du 29 septembre 2010 publie le cadre statutaire nouveau de "clinicien hospitalier" créé par la loi HPST (Décret n° 2010-1137 du 29 septembre 2010 portant dispositions relatives aux praticiens contractuels, aux assistants, aux praticiens attachés et aux médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes recrutés dans les établissements publics de santé).

Co-rédacteurs d'un rapport (Rapport sur la promotion et la modernisation des recrutements médicaux à l'hôpital) commandé par Madame Roselyne Bachelot, ministre de la santé, remis le 26 juillet 2009 et destiné à en préparer les arbitrages, nous exprimons notre fort désaccord sur le contenu de ce texte.

Renvoyant l'avenir des recrutements des médecins et pharmaciens des hôpitaux à la création d'un simple CDD, la ministre de la Santé néglige la gravité de la crise du recrutement médical dans les hôpitaux. Alors que, dans le même temps, est publié un ensemble de textes statutaires ayant pour objet la transposition réglementaire de la loi HPST, aucune des préconisations explicitées dans le rapport et qui avaient fait l'objet d'un très important travail de consensus au sein de la communauté hospitalière, n'a été intégrée.

Ces choix ne peuvent que fragiliser encore plus les conditions de fonctionnement des hôpitaux publics.

**François Aubart, Président de la CMH**  
**Alain Jacob, Secrétaire Général de l'INPH**  
**Bruno Mangola, Président de CME**  
**Didier Thévenin, Président de CME**